

Les États-Unis

Collection U

Géographie

- BAZIN MARCEL, TAPIA Stéphane (de), *La Turquie. Géographie d'une puissance émergente*, 2012.
- BETHEMONT Jacques, *Géographie de la Méditerranée*, 2008.
- CARIOU Alain, *L'Asie centrale. Territoires, sociétés et environnement*, 2015.
- KONINCK Rodolphe (de), *L'Asie du Sud-Est*, 3^e édition 2012.
- DUBRESSION Alain, MOREAU Sophie, RAISON Jean-Pierre, STECK Jean-Fabien, *L'Afrique subsaharienne. Une géographie du changement*, 3^e édition 2011.
- GERVAIS-LAMBONY Philippe, *L'Afrique du Sud et les États voisins*, 2^e édition 2013.
- LANDY Frédéric, VARREL Aurélie, *L'Inde. Du développement à l'émergence*, 2015.
- RADVANYI Jean (dir.), *Les États postsoviétiques*, 3^e édition 2011.
- RADVANYI Jean, *La Nouvelle Russie*, 4^e édition 2010.
- SANJUAN Thierry, TROLLIET Pierre, *La Chine et le monde chinois. Une géopolitique des territoires*, 2010.
- SEMMOUD Bouziane, *Maghreb et Moyen-Orient dans la mondialisation*, 2010.
- THÉRY Hervé, *Le Brésil*, 6^e édition 2012.

SOUS LA DIRECTION DE
FRÉDÉRIC LERICHE

Les États-Unis

Géographie d'une grande puissance

ARMAND COLIN

Illustration de couverture : Vue aérienne du centre de Los Angeles
© Siqui Sanchez/Getty images.

Mise en pages : Jouve.

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
	

© Armand Colin, 2016

Armand Colin est une marque de
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN 978-2-200-28847-1

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Les auteurs

Stéphanie BAFFICO, docteure, agrégée de géographie, université de Perpignan Via Domitia (*chapitre 5*).

François BOST, professeur de géographie, université de Reims Champagne-Ardenne (*chapitres 8 et 17*).

Julie CELNIK, doctorante en géographie, université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (*chapitre 3*).

Jacques CHEVALIER, professeur émérite de géographie, université du Maine-Le Mans (*chapitre 1*).

Mark DRAYSE, professeur de géographie, California State University, Fullerton (*chapitre 9*).

David GIBAND, professeur en urbanisme et aménagement du territoire, université de Perpignan Via Domitia (*chapitres 6 et 15*).

Christopher GRIFFIN, chercheur en études stratégiques, TRENDS Research and Advisory, Abu Dhabi (*chapitre 16*).

Pierre GUERLAIN, professeur de civilisation nord-américaine, université Paris Ouest-Nanterre-La-Défense (*chapitre 18*).

Martine GUIBERT, maître de conférences en géographie, université Toulouse-Jean Jaurès (*chapitre 7*).

Fabien GUILLOT, maître de conférences en géographie, université de Caen (*chapitre 11*).

Fanny JOLLIVET, doctorante en géographie, université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (*chapitres 13 et 14*).

Frédéric LERICHE, professeur de géographie, université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (*direction de l'ouvrage, introduction et conclusion*).

Nathalie MASSIP, maître de conférences en civilisation nord-américaine, université de Nice (*chapitres 2 et 4*).

Jasper RUBIN, Associate Professor of Urban Studies and Planning, San Francisco State University (*chapitre 12*).

Frédéric SALMON, géographe indépendant, chercheur associé à Sciences Po (*chapitre 10*).

Introduction

DURANT UNE PÉRIODE de près de deux décennies, s'écoulant de l'effondrement du bloc soviétique (1991) à la crise dite de la « Grande Récession » (2007-2009), période volontiers qualifiée de « moment américain » [DROZ-VINCENT, 2007], les États-Unis donnent l'impression d'incarner une ligne d'horizon hégémonique indépassable. Cependant, depuis cette crise, la situation change et les rapports de force à l'échelon planétaire sont bousculés par l'affirmation sur la scène internationale de nouvelles puissances économiques et politiques ; le monde trouve peu à peu un nouvel équilibre, désormais polycentrique.

Sur la base de ce constat, le présent ouvrage se fixe comme objectif de discuter de l'hypothèse suivante : les États-Unis sont-ils (re)devenus une simple « grande puissance », parmi d'autres grandes puissances, comme en particulier la Chine, l'Union européenne, le Brésil (et au-delà, le Mercosur), la Russie ou encore, de plus en plus, l'Inde, entités étatiques ou supra-étatiques qui peuvent elles aussi à divers titres revendiquer cette appellation ?

Dans ce contexte, l'ambition de cet ouvrage est de faire le point, *in fine*, sur les ressorts géographiques internes sur lesquels peuvent s'appuyer les États-Unis pour rebondir et maintenir leur puissance et leur rang dans le monde. En abordant cette question sous un angle résolument géographique, nous proposons ici d'analyser les forces et les faiblesses contenues dans le territoire étatsunien¹ pour éclairer la relation bjective entre les États-Unis et le reste du monde.

Les États-Unis et le monde

Est-il possible, de nos jours, de penser le monde sans penser les États-Unis ? À cette question, sans ambiguïté, la réponse est non. En dépit des mutations spectaculaires que le monde connaît depuis le début du XXI^e siècle, en dépit des revers auxquels sont confrontés les États-Unis durant la première décennie de ce siècle², en dépit de la montée en puissance de la Chine, de ses ambitions, de sa force de frappe économique, mais aussi de sa capacité de séduction

1. Nous utiliserons généralement le terme « étatsunien/étatsunienne » en référence à ce qui renvoie aux États-Unis. Toutefois, dans quelques cas, en particulier lorsqu'il s'agira de question d'identité, le terme « américain » – plus classiquement utilisé – sera retenu.

2. Nous faisons ici référence au tournant marqué, dans un premier temps, par l'éclatement de la bulle Internet (avril 2000) et les attentats perpétrés par Al-Qaida (septembre 2001) et, dans un second temps, par la Grande Récession (2007-2009).

[CABESTAN, 2016], en dépit plus généralement de l'avènement d'un monde désormais multipolaire, les États-Unis restent un acteur majeur du système-monde contemporain. Pour rappel, leur PIB national représente plus de 20 % du PIB mondial, leurs dépenses militaires et de défense représentent quelque 40 % des dépenses mondiales totales en la matière. Ces chiffres, parmi tant d'autres indicateurs potentiels relatifs à la puissance des États-Unis¹ [DOREL, 1999], attestent du poids colossal de ce pays dans les affaires du monde.

Pour autant, assurément, « *something has happened* » au cours de ce début de siècle, au point qu'il est nécessaire de considérer que le statut des États-Unis dans le monde a changé, et que la trajectoire « impériale » étatsunienne suit une sorte de cycle « à la Kennedy » (1989), ce que traduit fort bien l'évolution des termes utilisés pour décrire une situation en évolution constante ; les États-Unis deviennent en effet une « grande puissance » à la suite de la guerre contre l'Espagne (1898), accèdent au rang de « superpuissance » face à l'Union soviétique après la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), et s'affirment comme « hyperpuissance » [VÉDRINE, 2000] lorsque s'effondre le bloc soviétique (1991). De nos jours encore, l'histoire est en marche et la situation continue à changer ; notre regard et notre vocabulaire se doivent donc également de changer. D'où cette idée que, dans le contexte actuel, le statut des États-Unis dans le monde semble revenir à celui – plus modeste bien que toujours enviable – de grande puissance.

Inversement, est-il possible de penser les États-Unis sans penser le monde ? Là aussi, la réponse est non. Historiquement, les États-Unis sont tout à la fois ouverts sur le monde et tournés en direction du monde. Ils sont en effet, d'une part et faut-il le rappeler, les avatars de ce que nous pouvons considérer comme la première mondialisation liée aux grandes expéditions maritimes et grandes « découvertes » impulsées par les puissances européennes aux XV^e et XVI^e siècles². Encore aujourd'hui, ils se révèlent être parfaitement en phase avec les logiques et les mécanismes de la mondialisation que, dans une certaine mesure, ils commandent. Comme en atteste encore de nos jours le volume des flux migratoires (flux d'immigrants essentiellement), les États-Unis continuent à se construire sur le principe même d'une ouverture à l'Autre qui contribue à produire tant une société multiculturelle et – certes – conflictuelle qu'une économie dynamique et apte à l'innovation, comme le montre le développement continu de la *Silicon Valley* où environ le tiers des entreprises de haute technologie est créé par des immigrants de première ou seconde génération [SAXENIAN, 1999].

Néanmoins, du point de vue économique, cette ouverture se traduit également par un déficit commercial abyssal et, à ce titre, problématique. Les États-Unis sont, d'autre part, une puissance globale, volontiers considérée comme

1. Nous pourrions également mettre en avant la place et le rôle des États-Unis dans le monde en mobilisant des indicateurs relatifs par exemple à l'effort de recherche (part du PIB consacrée à la recherche, fondamentale et appliquée), à leur omniprésence dans les grandes institutions internationales (ONU, FMI, Banque mondiale en particulier), ou encore à la puissance de leurs industries culturelles (cinéma, télévision, édition, musique).

2. Soulignons que l'idée de la « première mondialisation » est débattue. Voir par exemple les travaux de Suzanne Berger [2003] qui considère comme relevant de la « première mondialisation » les processus se déroulant de 1870 à 1914.

néo-impériale, dotée d'une formidable capacité à se projeter en direction du monde ; projection économique via les exportations, les investissements directs étrangers (IDE) et les stratégies des firmes transnationales (FTN), projection stratégique via un dispositif militaire déployé à l'échelon planétaire, ou encore projection culturelle via de puissantes industries culturelles – comme le cinéma hollywoodien [MINGANT, 2010]. En conséquence, penser les transformations des États-Unis nécessite de fournir un effort pour articuler ces mutations internes avec les dynamiques plus générales qui s'opèrent dans le monde et auxquelles participent activement les États-Unis.

Les États-Unis vus par les sciences humaines et sociales

Pays médiatique, pays qui fait l'objet d'interminables débats, pays intégré dans les programmes de l'enseignement secondaire, voire pays touristique dans lequel chacun peut se rendre, les États-Unis semblent familiers à tous. Ils suscitent pourtant une relation duelle amour-haine qui nuit à une analyse objectivée ; en effet, « mal connus, mal compris, mal aimés » [KASPI, 1999], de quoi parle-t-on au juste, au-delà des clichés ? À la manière de Fernand Braudel [1987] lorsqu'il cherche à répondre à la question « Qu'est-ce qu'une civilisation ? », nous proposons de mobiliser quelques-unes des grandes disciplines des sciences humaines et sociales – ici la géographie, l'histoire, l'économie, la sociologie – pour délinéer notre objet d'étude.

Les États-Unis sont un territoire. Pays immense (quelque 9,5 millions de km²), riche en matières premières, en ressources, ils disposent, grâce à leur territoire, d'un potentiel de développement de premier ordre. Cet espace, vaste, difficile à maîtriser dans son intégralité, est pourtant très largement exploité et mis en valeur, à des fins économiques, par la machinerie capitaliste qui s'épanouit aux États-Unis ; exploitation minière, forestière, utilisation des sols pour l'agriculture, des paysages et des espaces locaux pour les activités récréatives et touristiques, concentrations urbaines – foyers centraux de l'industrialisation et plus généralement des processus de l'accumulation du capital. Territoire parfois difficile à valoriser, mais valorisé tout de même, sous des formes regorgeant d'ingéniosité ; en dépit de son environnement naturel particulièrement hostile, le Parc national de la *Death Valley* (Californie), fait ainsi l'objet d'une exploitation de ses ressources en borax¹, à la fin du XIX^e siècle, avant de devenir un lieu touristique attractif, progressivement à partir des années 1930. Cet exemple met en exergue à quel point les espaces naturels, tels que les *National Monuments* ou les *National Parks*, placés sous l'autorité de la puissance publique, même s'ils sont protégés face à de possibles usages abusifs susceptibles de détériorer les écosystèmes, font l'objet de pratiques sociales, comme le tourisme, qui sont

1. Le borax est un élément chimique (famille du bore) utilisé pour divers usages industriels (chimie et engrais, industrie du verre, industrie agro-alimentaire par exemple).

en elles-mêmes des activités économiques lucratives. Par ailleurs, cet immense espace national, étendu et diversifié dans sa morphologie, est un instrument de la puissance géostratégique étatsunienne. Le dispositif militaire y est ainsi « dissimulé », tandis que de vastes espaces sont réservés pour des usages militaires (camps d'entraînements, champs d'essais d'armement). Qui plus est, grâce aux accords économiques signés avec le Canada et le Mexique dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), les États-Unis disposent d'une sorte de « réserve territoriale » qui s'étend sur l'ensemble de l'Amérique du Nord, garantissant un certain accès aux ressources, aux marchés et à la main-d'œuvre de ces partenaires économiques.

Les États-Unis incarnent un pas de temps de l'histoire longue. Ils sont le fruit d'une temporalité à deux dimensions : une temporalité propre à la Nation étatsunienne, une temporalité inscrite dans l'histoire occidentale. Les premiers pas de ce pays sont désormais anciens ; parmi les colonies les plus déterminantes dans l'histoire fondatrice des États-Unis, relevons en particulier celles de la Virginie (fondée en 1607) et du Massachusetts (fondée en 1620) [KASPI, 1986]. Bien sûr, la naissance véritable de la Nation étatsunienne est postérieure à ces dates ; celle-ci est marquée par quelques événements-clefs que retient l'histoire : Déclaration d'indépendance (1776), reconnaissance du pays (Traité de Paris en 1783), création de la capitale Washington D. C. (en 1800). Le XIX^e siècle est dominé par la nécessité de construire le pays ; conquête territoriale, colonisation agricole, industrialisation, expansion démographique et construction identitaire marquent cette période cruciale. Le XX^e siècle confirme la montée en puissance des États-Unis : développement industriel sur un modèle fordiste – dès les années 1910 – qui donne le *la* à l'ensemble du monde industriel, expansion militaire face à l'Union soviétique et au communisme après la Seconde Guerre mondiale.

Ainsi, les États-Unis, comme processus historique de construction d'un territoire, d'une nation et d'une puissance apte à se projeter par-delà ses frontières s'inscrivent dans une temporalité longue de quelque quatre siècles. L'idée que les États-Unis sont un « pays neuf » est donc désormais une idée à bannir. Par ailleurs, enfantés par une Europe désireuse de conquérir le monde à partir du XV^e siècle, les États-Unis connaissent une ascension économique et géopolitique exceptionnelle, débouchant sur une sorte d'apogée, entre 1991 et 2007-2009, quelque deux siècles correspondant donc au « moment américain ». Néanmoins, cette période de domination des États-Unis sur le monde ne fait probablement que marquer l'arrivée à son terme du processus d'expansion de l'Europe engagé cinq siècles plus tôt. En conséquence, l'avènement d'un monde multipolaire, tel qu'il se dessine de nos jours, n'est sans doute que la traduction du recul – relatif – des États-Unis, et, plus largement de la fin d'un cycle hégémonique occidental sur le monde.

Les États-Unis sont une économie, la première, la plus productive au monde, même si le PIB de l'Union européenne pèse – dans son ensemble – légèrement plus que celui des États-Unis et que le PIB de la Chine s'en approche progressivement (en 2015, le PIB nominal chinois est équivalent à environ deux tiers du PIB étatsunien). Adossée à un territoire immense, à une main-d'œuvre nombreuse et qualifiée, à un marché ouvert et solvable étendu, l'économie étatsunienne est performante, puissante, dynamique. Les économies d'échelle rendues possibles

par la taille du marché intérieur favorisent la spécialisation sectorielle des économies régionales et, *in fine*, leur niveau de performance et de compétitivité internationale ; c'est le cas en particulier de l'industrie et de l'ingénierie informatique dans la *Silicon Valley*, de l'industrie cinématographique à Los Angeles (Hollywood), de l'industrie financière à New York (Wall Street), pour n'évoquer que quelques exemples parmi les plus saillants. L'essor du capitalisme étatsunien est profondément influencé par l'éthique protestante du travail et, conjointement, par des valeurs culturelles structurantes et des mythes fondateurs idiosyncrasiques, tels que le mythe du *self-made-man* [LERICHE, 2012¹ ; PEET, 1997]. La régulation des activités économiques est essentiellement assurée par le marché, et l'État, loin d'être absent [TOINET, 1989], tend à limiter ses interventions aux fonctions régaliennes, d'où l'idée que le capitalisme des États-Unis est orienté vers le marché [BOYER, 2004]. Grâce à ces conditions favorables, les grandes entreprises peuvent se développer aux États-Unis, avant de partir à la conquête du monde. En outre, la capacité d'innovation de l'économie étatsunienne est remarquable. Cette capacité repose, d'une part, sur les mécanismes du cycle du profit² [MARKUSEN, 1985 ; STORPER et WALKER, 1989] et, d'autre part, sur une politique publique concertée de soutien à la recherche (financements, accueil de chercheurs internationaux – le *Brain drain*), d'aide au transfert de technologie, d'aide à la création d'entreprise.

Les États-Unis sont, enfin, une société, une manière de penser, une manière d'être, une manière de vivre. En raison de leur histoire unique, les États-Unis sont une société particulière : une société multiculturelle, ouverte à l'Autre, mais néanmoins structurée, hiérarchisée, ainsi que dynamique et conflictuelle. Revers de la médaille dans une société qui érige comme valeur supérieure la responsabilité de chaque individu face à son propre destin, les États-Unis sont aussi une société brutale et « injuste » envers les pauvres, considérés comme responsables de leur situation. C'est aussi une société bigarrée. Attirés par le marché du travail, entre 800 000 et 1 million d'immigrants environ arrivent chaque année aux États-Unis. Moteur de l'histoire étatsunienne, l'immigration contribue à la construction de sa puissance : conquête et valorisation du territoire, industrialisation, innovation technologique, performance agricole. Carrefour migratoire du monde, les États-Unis sont néanmoins, et corrélativement, confrontés à un problème d'intégration des immigrants et des minorités ethniques, conduisant à la redéfinition permanente de l'identité nationale, non sans soulever – en particulier à l'occasion des élections présidentielles – de vifs débats aux relents xénophobes. La question cruciale sur ce point reste sans aucun doute celle de l'immigration en provenance du Mexique et de l'Amérique centrale ; première minorité ethnique du pays (environ 17 % de la population totale en 2015), les Hispaniques questionnent la politique migratoire de Washington.

1. Voir dans le chapitre 3, la section « Les ressorts culturels du capitalisme étatsunien » (p. 99-108).

2. Le profit étant plus élevé en début de vie d'un produit, d'une technologie et/ou d'une industrie, les entrepreneurs sont incités à innover pour maximiser le retour sur investissement.

Les États-Unis sont, enfin, une manière de vivre, dont ils sont dans les années 1920 les « inventeurs » : l'*American way of life*, un mode de vie qui, fournissant un certain confort matériel, alimente la machinerie économique en articulant production de masse et consommation de masse.

Pour une analyse géographique de la puissance étatsunienne

Pour autant, ce rappel succinct ne saurait suffire. Volontairement limitée en raison de l'ampleur du sujet, l'approche ici retenue est, d'abord, géographique. L'objectif du présent exercice est en conséquence de faire le point sur quelques-unes des questions soulevées par l'étude des États-Unis, faire le point donc sur l'état des États-Unis aujourd'hui, une sorte de bilan rendu nécessaire, plus d'un quart de siècle après la parution de l'ouvrage coordonné par Annie Lennkh et Marie-France Toinet [1990], et des ouvrages de Jacques Bethemont et Jean-Michel Breuil [1989 et 1991]. Notre démarche est assurément moins ambitieuse, moins exhaustive que celles adoptées alors pour ces ouvrages de référence. Il s'agit en l'occurrence de partir fondamentalement de l'observation concrète du terrain, pour analyser les États-Unis, comprendre les leviers de leur puissance, mais aussi les dysfonctionnements et problèmes auxquels ils sont confrontés.

L'ouvrage compte 18 chapitres regroupés en 6 parties. Chaque chapitre est rédigé par un spécialiste de la question traitée ; au total, 14 auteurs contribuent à cet ouvrage, essentiellement des géographes (11), épaulés par des spécialistes de la civilisation nord-américaine (3).

La première partie est consacrée à l'analyse de l'espace étatsunien, comme réalité géographique concrète et comme cadre d'épanouissement du « rêve américain » ; plusieurs dimensions donc pour ce territoire immense, qui ne saurait être appréhendé que dans ses caractéristiques physiques. Ainsi, après la présentation du cadre physique, des potentialités économiques et des vulnérabilités du territoire (chapitre 1, Jacques Chevalier), sont évoqués la place de l'Ouest dans l'imaginaire et dans le processus de construction de la Nation (chapitre 2, Nathalie Massip), puis le caractère sacré du territoire et des espaces naturels, ainsi que la montée en puissance de la sensibilité environnementale (chapitre 3, Julie Celnik).

La deuxième partie traite sous différents angles de la question démographique, envisagée comme une clef de la puissance des États-Unis ; y sont évoquées successivement les modalités du peuplement historique et la composition contemporaine de la population (chapitre 4, Nathalie Massip), les questions de main-d'œuvre, de qualification et de marché du travail (chapitre 5, Stéphanie Baffico), mais aussi, à différents échelons spatiaux, la dimension géographique des inégalités sociales (chapitre 6, David Giband).

La troisième partie aborde la question de l'ancrage territorial des activités économiques ; indicative plus qu'exhaustive, elle met en lumière quelques-unes des permanences, évolutions et ruptures qui traversent les espaces productifs, centrée à cet effet sur quelques activités et thématiques : la puissance de

l'agriculture (chapitre 7, Martine Guibert), les recompositions de l'industrie automobile (chapitre 8, François Bost), les tendances économiques à l'œuvre depuis la Grande Récession (chapitre 9, Mark Drayse).

La quatrième partie vise à éclairer les limites et jeux de frontière – ouverture/fermeture – qui concourent à la structuration du territoire ; sont ainsi abordés, d'une part, la construction administrative et politique interne du territoire (chapitre 10, Frédéric Salmon) et, d'autre part, les lieux d'interface par excellence que sont la frontière entre le Mexique et les États-Unis, source de tension et de contrôle social de l'Autre (chapitre 11, Fabien Guillot), et les façades maritimes, où s'épanouit une activité portuaire qui transforme continuellement les paysages urbains (chapitre 12, Jasper Rubin).

La cinquième partie aborde la question urbaine, question centrale dans un pays où l'immense majorité de la population vit dans un cadre urbanisé aux multiples visages : villes petites et moyennes, métropoles multimillionnaires, banlieues diffuses. La ville est ici, en conséquence, considérée comme le creuset du modèle socio-économique étatsunien ; il y est rappelé que si les grandes métropoles dominent la hiérarchie urbaine, les villes de taille intermédiaire jouent un rôle crucial dans l'animation du territoire (chapitre 13, Fanny Jollivet) ; les transformations du monde urbain sont ensuite appréhendées en évoquant la théorie de la ville et les modèles urbains, rappelant que si la ville aux États-Unis est une machine capable de fabriquer de la richesse (chapitre 14, Fanny Jollivet), elle est aussi à l'origine de profondes inégalités sociales (chapitre 15, David Giband).

Enfin, la sixième partie vise à discuter du rôle et de la place des États-Unis dans le monde actuel, cherchant à identifier tant les défis internationaux auxquels cette grande puissance est confrontée, que les moyens mobilisés pour faire face à de tels défis ; la politique étrangère de Washington depuis le début du XXI^e siècle y est analysée (chapitre 16, Christopher Griffin), avant de replacer plus largement les États-Unis dans le monde, tant sous un angle géo-économique (chapitre 17, François Bost), que sous un angle géopolitique visant à évaluer les discours et la réalité relatifs à l'« Empire américain » (chapitre 18, Pierre Guerlain).

PREMIÈRE PARTIE

**Le territoire :
cadre physique,
socle économique
et identitaire**

